



**Service Culture et Communication**

Vanessa DRAUT (☎ 55 05 74 – 464)

Mondercange, le 1<sup>er</sup> septembre 2022

**Concerne : Kongscht & Hobbymaart 2022 - Wantereditioun**

Madame, Monsieur,

La Commission de la Culture a le plaisir de vous informer qu'une édition hivernale du « Kongscht & Hobbymaart » aura lieu le **26 et 27 novembre 2022** au :

Centre Culturel « Beim Nössert » - 14, rue de Schifflange L-3316 BERGEM

Une association locale se chargera des collations et du service pendant les 2 jours de la manifestation (repas de midi les 2 jours, boissons + pâtisseries).

La salle sera accessible pour les exposants le samedi, 26 novembre 2022 de 09h00 – 11h30 pour aménager le stand d'exposition. Pour les visiteurs, la salle ne sera accessible qu'à partir de 11h30 – 18h00 le samedi et le dimanche de 11h00 – 18h00.

Dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture se réserve le droit de n'accorder qu'une seule table (dimension 1,80/1,60 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant.

Veillez, Madame, Monsieur, nous soumettre votre candidature de participation **jusqu'au : 24 octobre 2022 au plus tard**, en adressant le coupon-réponse ci-dessous à :

- [redaction@mondercange.lu](mailto:redaction@mondercange.lu) ou
- Administration Communale de Mondercange  
Commission de la Culture  
B.P 50  
L-3901 Mondercange.

Toute autre question ou remarque est à formuler par écrit.

Une confirmation de participation définitive vous sera envoyée après la date limite.

Pour la Commission de la Culture,

Marianne BAUSTERT-BERENS  
Présidente

Marianne WEISGERBER  
Secrétaire

# Fiche de candidature - Konscht & Hobbymaart Wantereditioun 2022

PRÉNOM/NOM :

ADRESSE (complète) :

TÉLÉPHONE/GSM :

E-MAIL :

NATURE DES OBJETS EXPOSÉS (bijoux, déco, liqueurs d'alcool, confiture, etc) :

- *prère de joindre quelques photos*

J'AI BESOIN :

1 table et/ou

1 panneau

REMARQUE :

## **Info/Rappel :**

Dû au nombre restreint de tables et de panneaux disponibles, la Commission de la Culture se réserve le droit de n'accorder qu'une seule table (dimension 1,80 x 0,80 m) et si nécessaire, un seul panneau (1,70 x 1,20 m) par participant.

La Commission de la Culture met à disposition une centaine de crochets pour l'accrochage de vos œuvres. Pour tout autre matériel nécessaire pour monter ou fixer votre stand, vous êtes priés de bien vouloir vous en charger.